

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la MRC du Haut-Saint-François tenue au centre administratif de la MRC le mercredi 16 mars 2011, à 19 h 30.

1/ Ouverture de l'assemblée

2/ Présence des représentants municipaux

Mme Nicole Robert, préfet
Mme Nathalie Bresse, Ascot Corner
M. Walter Dougherty, Bury
M. Roland Lescault, Chartierville
M. Claude Corriveau, Dudswell
M. Robert G. Roy, East Angus
M. Bertrand Prévost, Hampden
M. Jacques Blais, La Patrie
Mme Thérèse Ménard-Théroux, Newport
M. Céline Gagné, Lingwick
Mme Hélène Dumais, Saint-Isidore-de-Clifton
Mme Johanne Prévèreau, Scotstown
M. Jean-Claude Dumas, Weedon
M. Kenneth Coates, Westbury

Ainsi que : M. Dominic Provost, directeur général de la MRC et du CLD et
secrétaire-trésorier de la MRC
Mme Lyne Gilbert, secrétaire

Absent : M. Noël Landry, Cookshire-Eaton

3/ Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 2011-03-4706

Sur la proposition de Nathalie Bresse, appuyée par Thérèse Ménard-Théroux, **IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant en déplaçant le point 10 avant le point 6 et le point 9.2 avant le point 7 ceci afin de pouvoir libérer plus tôt les personnes invitées pour traiter ces points :

- 1/ Ouverture de l'assemblée
- 2/ Présence des représentants municipaux
- 3/ Adoption de l'ordre du jour
- 4/ Présence du public dans la salle
- 5/ Adoption des procès-verbaux
 - 5.1 16 février 2011
 - 5.2 Suivis
 - 5.2.1 Impact des médianes sur les quotes-parts relatives municipales à la MRC
 - 5.2.2 Envoi de la convocation : résultat du test 2
 - 5.2.3 Répartition du financement de la Sûreté du Québec : position formelle
- 6/ Administration
 - 6.1 Déclaration d'intérêts pécuniaires (dépôt)
 - 6.2 Programme d'aide financière aux MRC
 - 6.2.1 Changement aux règles de fonctionnement
 - 6.2.2 Dépôt du plan d'action 2011-2012-2013

- 7/ Rapport financier
 - 7.1 Adoption des comptes
- 8/ Projets spéciaux
 - 8.1 Approche territoriale intégrée (ATI) : état de la situation et retrait du responsable politique
 - 8.2 Article 59 : réouverture et ajout d'un responsable politique
 - 8.3 Atelier de travail du 13 avril sur le transport concentré sur l'adapté (et état de la situation pour le collectif)
 - 8.4 Internet haute vitesse : fin de la phase 1 et début de la phase 2
- 9/ Développement local
 - 9.1 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) du 2 février 2011
 - 9.2 Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD)
 - 9.2.1 Reddition de compte 2010
 - 9.2.2 Adoption du plan de diversification
 - 9.3 Pacte rural
 - 9.3.1 Rôle du comité de gestion
 - 9.3.2 Autres recommandations de financement de projets
- 10/ Aménagement, urbanisme, cours d'eau et forêt
 - 10.1 Ruisseau Bury
 - 10.1.1 Problématique du ruisseau Bury
 - 10.1.2 Entente pour confier la gestion des travaux d'aménagement à la municipalité
 - 10.2.3 Avis de motion : réalisation de travaux d'aménagement dans le ruisseau Bury
- 11/ Géomatique
 - 11.1 Visionneuse de type web : résultat de l'appel d'offres (et test d'efficacité)
- 12/ Présence du public dans la salle
- 13/ Réunions du comité administratif
 - 13.1 2 février 2011
 - 13.2 16 février 2011
- 14/ Correspondance
- 15/ Questions diverses
 - 15.1 Société de l'assurance automobile du Québec – résolution véhicule lourd
 - 15.2 Résolution d'appui à la municipalité de Saint-Camille – mine d'or
 - 15.3 Info crime
- 16/ Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

4/ Présence du public de la salle

Aucune personne présente dans la salle.

5/ Adoption des procès-verbaux

5.1 Assemblée ordinaire du 16 février 2011

RÉSOLUTION N° 2011-03-4707

Sur la proposition de Johanne Prévèreau, appuyée par Bertrand Prévost, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 février 2011.

ADOPTÉE

5.2 Suivis

5.2.1 Impact des médianes sur les quotes-parts relatives municipales à la MRC

Tel que demandé lors de la dernière rencontre, Claude Brochu est présent pour ce point. Il explique l'impact, sur les quotes-parts de l'utilisation de la médiane de la dernière année versus la moyenne de la médiane des 3 et des 5 dernières années.

RÉSOLUTION N° 2011-03-4708

Sur la proposition de Céline Gagné, appuyée par Johanne Prévèreau, **IL EST RÉSOLU** d'utiliser dorénavant, à compter du budget 2012, la moyenne de la médiane des 5 années qui précèdent le budget pour établir les quotes-parts des municipalités à la MRC.

ADOPTÉE

5.2.2 Envoi de la convocation : résultat du test 2

Puisque tous les participants ont reçu leur convocation suffisamment tôt, elle sera envoyée le mardi de la semaine qui précède le conseil.

5.2.3 Répartition du financement de la Sûreté du Québec : position formelle

RÉSOLUTION N° 2011-03-4709

Sur la proposition de Céline Gagné, appuyée par Thérèse Ménard-Théroux, **IL EST RÉSOLU** de demander à la Fédération québécoise des municipalités de prendre position sur un calcul de répartition des quotes-parts municipales à la Sûreté du Québec sur la base 50% richesse foncière uniformisée, 50% population par rapport à 100% richesse foncière uniformisée actuellement.

ADOPTÉE

Tableau comparatif

RÉSOLUTION N° 2011-03-4710

Sur la proposition de Claude Corriveau, appuyée par Johanne Prévèreau, **IL EST RÉSOLU** que soit déposé par la direction lors de la prochaine rencontre du conseil un tableau comparatif des deux modes de calcul des quotes-parts prévus à la résolution 2011-03-4709.

ADOPTÉE

10/ Aménagement, urbanisme, cours d'eau et forêt

Jérôme St-Germain est présent pour le point 10

10.1 Ruisseau Bury

10.1.1 Problématique du Ruisseau Bury

Le ruisseau Bury est problématique depuis le mois d'octobre, lors de pluies abondantes. De plus, un embâcle s'est formé en décembre. Des amoncellements de gravier ont été constatés à deux endroits et des citoyens demandent une intervention de la MRC.

10.1.2 Entente pour confier la gestion des travaux d'aménagement à la municipalité

La municipalité de Bury nous reviendra bientôt avec une recommandation sur les caractéristiques de l'intervention éventuelle à faire dans le ruisseau pour assurer une bonne circulation des eaux. Il est déjà acquis que l'orientation au niveau de la procédure d'intervention serait par le biais d'une entente entre la MRC et la municipalité, car celle-ci a à sa disposition des équipements et une connaissance du terrain plus raffinée et les coûts seraient potentiellement moins élevés. Jérôme Simard est mandaté pour préparer un projet d'entente. Il vérifiera auprès d'autres MRC pour trouver des modèles afin d'en tirer les bonnes pratiques et par conséquent à utiliser notre conseiller juridique de façon parcimonieuse.

Le règlement qui devra être préparé par la MRC pour planifier l'intervention doit contenir entre autres la répartition des coûts entre les contribuables. Il est clair que ce sera à la municipalité de Bury seule à payer et que nous devons établir la répartition finale avec leur recommandation éventuellement. Le projet de règlement est en cours d'élaboration.

10.1.3 Avis de motion : réalisation de travaux d'aménagement dans le ruisseau Bury

Nathalie Bresse, conseillère donne un avis de motion qu'à une séance ultérieure sera présenté pour adoption, un règlement concernant la réalisation des travaux d'aménagement dans le ruisseau Bury.

6/ Administration

6.1 Déclaration d'intérêts pécuniaires (dépôt)

Mme Nicole Robert préfet, dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires tel qu'exigé par la loi.

6.2 Programme d'aide financière aux MRC

6.2.1 Changement aux règles de fonctionnement

Quelques changements dans le fonctionnement du programme d'aide financière aux MRC. Dorénavant, la demande s'étale sur une période de 3 ans plutôt que chaque année et à la fin il faudra présenter une reddition de compte.

6.2.2 Dépôt du plan d'action 2011-2012-2013

Programme d'aide financière aux MRC – Annexe 1

RÉSOLUTION N° 2011-03-4711

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Robert G. Roy, **IL EST RÉSOLU** d'approuver l'annexe 1 concernant le programme d'aide financière aux MRC, tel que déposé.

ADOPTÉE

9/ Développement local

Bernard Ricard, directeur adjoint du CLD est présent pour le point 9.2

9.2 Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD)

9.2.1 FSTD - Reddition de compte 2010

RÉSOLUTION N° 2011-03-4712

Sur la proposition de Johanne Prévèreau, appuyée par Claude Corriveau, **IL EST RÉSOLU** d'approuver la reddition de compte 2010 concernant le Fonds de soutien aux territoires en difficulté, tel que présenté.

ADOPTÉE

9.2.2 Adoption du plan de diversification 2011

RÉSOLUTION N° 2011-03-4713

Sur la proposition de Céline Gagné, appuyée par Bertrand Prévost, **IL EST RÉSOLU** d'approuver le plan de diversification 2011 tel que présenté.

ADOPTÉE

7/ Rapport financier

7.1 Adoption des comptes

RÉSOLUTION N° 2011-03-4714

Sur la proposition de Claude Corriveau, appuyée par Nathalie Bresse, **IL EST RÉSOLU** de procéder à leur paiement comme suit :

Comptes à payer :	Février 2011	390 356,74 \$
Salaires :	Février 2011	52 531,20 \$

ADOPTÉE

Je soussigné, Dominic Provost, secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François, certifie que la MRC dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

Dominic Provost, secrétaire-trésorier

Le directeur général s'assurera que soient mieux identifiées les dépenses qui sont payées par d'autres sources que les quotes-parts municipales à la MRC.

8/ Projets spéciaux

Les points 8.1 et 8.2 sont traités simultanément

8.1 Approche territoriale intégrée (ATI) : état de la situation et retrait du responsable politique

Traité au point 8.2

8.2 Article 59 : réouverture et ajout d'un responsable politique

L'approche territoriale intégrée (ATI), maintenant appelé le plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale ne nécessitera plus l'apport d'un responsable politique. Par contre, il y a lieu de demander la réouverture de l'article 59 et de nommer un responsable politique

RÉSOLUTION N° 2011-03-4715

Sur la proposition de Céline Gagné, appuyée par Claude Corriveau, **IL EST RÉSOLU** de nommer Noël Landry responsable politique du dossier de l'article 59 et de lui retirer la représentation politique de l'Approche Territoriale Intégrée (ATI).

ADOPTÉE

8.3 Atelier de travail du 13 avril sur le transport concentré sur l'adapté (et état de la situation pour le collectif)

L'atelier de travail du 13 avril 2011 concernant le transport sera concentré sur la partie Transport adapté, car le délai est trop court pour permettre une bonne préparation au niveau du collectif. Également, plusieurs questions seront soulevées sur le transport adapté, dans le cadre de l'atelier de travail, ce qui justifie amplement ce seul sujet.

8.4 Internet haute vitesse : fin de la phase 1 et début de la phase 2

La liste des revenus de redevance de 25 % pour les mois de janvier et février est déposée. La phase I étant presque terminée, un atelier de travail des 10 représentants municipaux sera tenu pour la planification de la phase II bientôt.

9/ Développement local

9.1 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Centre local de développement du 2 février 2011

Le procès-verbal est déposé, quelques questions sont soulevées par les élus.

9.3 Pacte rural

9.3.1 Rôle du comité de gestion

Le comité de gestion gère présentement le programme. Il est suggéré que les membres du comité soient aux aguets d'opportunités ou de menaces à la mobilisation.

9.3.2 Pacte rural - Recommandation de financement de projets

RÉSOLUTION N° 2011-03-4716

Sur la proposition de Céline Gagné, appuyé par Jean-Claude Dumas **IL EST RÉSOLU :**

QUE la MRC du Haut-Saint-François accepte la liste des projets ainsi que la répartition du fonds du Pacte rural 2010-2011 ci-dessous, sous réserve des conditions particulières spécifiées et du respect du contenu des formulaires de dépôt de projets et des ententes à être signées.

1- La Patrie

- Ciné-Club bibliothèque
- Pacte rural : 1 660,00\$
- Coût total : 4 200,00\$

Ce projet ayant été déposé le 27 janvier 2010, puis révisé et déposé à nouveau en novembre 2010 après confusion sur la procédure du dépôt prévu pour l'appel d'octobre 2010. Il est résolu de tenir compte des dépenses effectuées par ce projet à compter du 15 octobre 2010.

2- Westbury

- Vivre à Westbury
- Pacte rural : 44 928,00\$
- Coût total : 56 160,00\$

Sous réserve de la mise à jour du plan de travail.

3- Lingwick

- Mise en valeur du Pont couvert
- Pacte rural : 5 102,00\$
- Coût total : 6 377,56\$

4- Weedon

- Embellissement de la route 112 (phase 2) : Village relais
- Pacte rural : 164 933,74\$
- Coût total: 208 150,00\$

Sous réserve de la disponibilité des fonds sur les trois prochaines années.

5- Scotstown

- Aménagement des abords de la rivière : Pôle touristique rivière au Saumon
- Pacte rural : 35 594,00\$
- Coût total : 44 491,00\$

Sous réserve d'un avis juridique dégageant la responsabilité de la MRC dans ce projet, et de la mise à jour du plan de travail.

6- CLD (projet territorial)

- Appui au développement immobilier
- Pacte rural : 76 032,00\$
- Coût total : 95 040,00\$

Sous réserve de la disponibilité des fonds sur les trois prochaines années.

QUE la MRC du Haut-Saint-François demande d'inclure dans toute entente de financement une clause spécifique la dégageant de toute responsabilité à la suite de dommages corporels ou matériels survenus pendant ou après la réalisation de projets financés par le Pacte rural.

QUE la MRC du Haut-Saint-François, à la suite des résultats du sondage réalisé auprès des représentants du développement de chaque municipalité, accepte les recommandations du comité de gestion dans ses propositions visant à clarifier la procédure du Pacte rural et préciser le rôle des zones, notamment en :

- organisant une rencontre de toutes les personnes impliquées dans la procédure du Pacte rural : élus, directrices et directeurs généraux, représentants municipaux des zones, afin de clarifier le rôle de chacun.
- proposant aux représentants municipaux de faire des zones des lieux d'échange sur les enjeux majeurs de développement afin de trouver des solutions aux problèmes soulevés et mener des actions concertées à l'intérieur de chaque zone ou interzone.

QUE la MRC du Haut-Saint-François accepte la proposition du comité de gestion qui est d'élargir son mandat à l'analyse de projets, d'événements ou de situations ayant un impact positif ou négatif sur la mobilisation territoriale afin de faire des recommandations d'actions permettant de maintenir et d'accroître la mobilisation sur le territoire du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE

11/ Géomatique

11.1 Visionneuse de type web : résultat de l'appel d'offres (et test d'efficacité)

Suite au processus d'appel d'offres, la soumission de SMI a été retenue par le comité d'analyse avec 39,7 points par rapport à Altus avec 34,1 points.

RÉSOLUTION N° 2011-03-4717

Sur la proposition de Robert G. Roy, appuyée par Claude Corriveau, **IL EST RÉSOLU** de procéder à l'achat de la visionneuse de type web offerte par la firme SMI au coût de 28 995 \$, taxes incluses, soit 19 032 \$ pour l'installation et la formation des usagers en 2011, plus 9 963 \$ à raison de 3 321\$ par année pour 2011, 2012 et 2013, pour les frais de support.

ADOPTÉE

La visionneuse devra être en fonction et accessible aux usagers, soit les municipalités, les divers départements de la MRC, ainsi que le CLD d'ici trois mois.

12/ Présence du public dans la salle

Aucune personne présente dans la salle

13/ Réunions du comité administratif

13.1 2 février 2011

RÉSOLUTION N° 2011-03-4718

Sur la proposition de Claude Corriveau, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du comité administratif du 2 février 2011.

ADOPTÉE

13.2 16 février 2011

RÉSOLUTION N° 2011-03-4719

Sur la proposition de Nathalie Bresse, appuyée par Johanne Prévèreau, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du comité administratif du 16 février 2011.

ADOPTÉE

14/ Correspondance

Mise en filière

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, la correspondance est mise en filière.

15/ Questions diverses

15.1 Société de l'assurance automobile du Québec – résolution véhicule lourd

RÉSOLUTION N° 2011-03-4720

SAAQ – VÉHICULE LOURD

ATTENDU QUE depuis le 1^{er} janvier 2011 une nouvelle définition de véhicule lourd, qui repose sur le poids nominal brut du véhicule (4 500 kg ou plus) plutôt que sur la masse nette (plus de 3 000 kg) est en vigueur à la SAAQ;

ATTENDU QUE cela touche des entreprises privées (intégrateur) et des CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole);

ATTENDU QUE cela engendrera des coûts énormes pour ces entreprises (obligeant des escortes, etc.).

À CES CAUSES, sur la proposition de Céline Gagné, appuyée par Bertrand Prévost, **IL EST RÉSOLU QUE** le conseil de la MRC du Haut-Saint-François appuie la résolution de la MRC des Basques qui demande à la Société d'assurance automobile du Québec de revoir la définition de véhicule lourd versus véhicule agricole.

ADOPTÉE

15.2 Résolution d'appui à la municipalité de Saint-Camille – mine d'or

Les élus décident de ne pas appuyer la résolution adoptée par la municipalité de Saint-Camille dans le cadre d'un projet de démarrage d'une mine d'or.

15.3 Info Crime

La préfet, Nicole Robert, explique aux membres du conseil le fonctionnement d'Info Crime et propose que chaque municipalité installe un panneau d'affichage de 4' X 8' sur un terrain municipal. La suggestion est acceptée à l'unanimité.

Prix de reconnaissance en Police communautaire

RÉSOLUTION N° 2011-03-4721

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François a signé une entente de service avec la Sûreté du Québec pour une période de 10 ans;

ATTENDU QUE l'équipe multi disciplinaire a développé plusieurs partenariats avec divers organismes de la MRC entre autres : la table jeunesse, la table des aînés, les écoles du territoire, la FADOQ, l'AFEAS, le CSSS, le Comité Loisirs HSF, les cuisines collectives, la table de la condition des femmes;

ATTENDU QUE l'équipe multi disciplinaire se préoccupe de nos jeunes et de nos aînés;

ATTENDU QUE l'équipe multi disciplinaire avec son projet «Target II » a créé une vignette d'identification unique pour les services de sécurité incendie ;

ATTENDU QUE les diverses publications dans les médias locaux et régionaux informent bien la population sur différents sujets, dont la prévention;

ATTENDU QU'ensemble la SQ et la MRC sont à l'écoute de la population;

ATTENDU QUE cette façon de travailler répond aux besoins des citoyens et citoyennes pour leur assurer un milieu de vie sécuritaire;

ATTENDU QUE l'équipe multi disciplinaire répond bien au PARL;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Johanne Prévèreau, **IL EST RÉSOLU :**

QUE le conseil de la MRC du Haut-Saint-François appuie la candidature de l'équipe multi disciplinaire de la SQ du Haut-Saint-François pour le prix de reconnaissance en police communautaire.

ADOPTÉE

16/ Levée de l'assemblée

Bertrand Prévost propose la levée de la séance à 22 h 15.

Dominic Provost
Secrétaire-trésorier

Nicole Robert, préfet